

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **LUNDI 17 DÉCEMBRE 2012, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<u>SÉANCE PUBLIQUE</u> <u>RAPPORTEUR : M. MARTIN</u>	
01	Déclaration de politique communale pour la mandature 2013-2018.	Cab.Bourg.
	<u>RAPPORTEUR : Mme OUALI</u>	
33bis	Ancienne École du Festinoy à Ghlin – Démolition de pavillons insalubres. Approbation du décompte.	3 ^e /1e E/2011.832.230. 00/MCP

Le Secrétaire communal f.f.,
Philippe LIBIEZ

Le Bourgmestre f.f. Président,
Nicolas MARTIN